

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 20 JUIN 2018 A 18 H 30

Président de séance : GAMARD Philippe

Présents : PAULIN Pascale ; CORAILLER Andrée ; PUGET Geneviève ; JANIN Véronique ; THOMAS Hélène ; CAZALET Pierrette ; AURILIO Gislaine

Procuration : STOLBOWSKY Marie-Josèphe à JANIN Véronique ;

Absents : PESLE Pascale ; SALINAS Joséphine

Secrétaire de séance : JANIN Véronique

Monsieur le Président de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 18h10.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du 2 mai 2018.

1/ AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Monsieur le Président de séance informe les membres de la Commission Administrative du décès d'une administrée. Cette dernière n'a pas honoré les factures du mois d'avril et mai 2018 concernant la cantine de son fils pour un montant de 45.20 €.

En conséquence, la commune a établi un titre de recette à l'encontre de son ex-mari afin de percevoir la somme due.

Considérant la situation difficile que traverse cet administré ;

La Commission Administrative du CCAS,

DECIDE de prendre en charge le titre n° 137 / 2018 du 25/06/2018 d'un montant de 45.20 € correspondant aux factures de cantine de son fils pour les mois d'avril et mai 2018.

PRECISE que cette aide sera imputée à l'article 6562.

Voté à l'unanimité : neuf voix pour.

2/ TELETHON 2018

Le téléthon se déroulera le week-end des 8 et 9 décembre 2018.

Les Comédiens de Thalie veulent jouer une pièce de théâtre au profit du Téléthon. Ils sollicitent le CCAS pour voir une date.

Le CCAS suggère le 2 décembre 2018 dans l'après-midi vers 15h00, pour la représentation.

3/ ACHAT GROUPE FUEL

Cette année, 29 personnes ont répondu pour 34 500 litres (plus que l'année dernière).

Le CCAS prend la décision de reporter cet achat groupé à la fin août, début septembre. Un nouveau papier sera distribué fin juillet pour une commande début septembre. Une lettre sera donnée aux personnes ayant répondu pour la livraison de fin juin.

4/ COMPTE RENDU AG ADMR

Il y a 40 salariés équivalent à 22 temps pleins.
Beaucoup de sociétés sont privées.

5/ DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASP (Association des Soins Palliatifs dans le Gard)

Monsieur le Président informe la Commission Administrative d'un courrier reçu de l'association ASP du GARD en date 3 avril 2018 sollicitant une subvention pour les aider dans leurs actions.

Considérant que cette association accompagne les personnes en fin de vie qui se trouvent en soins palliatifs.

Considérant qu'il convient de prendre en compte les besoins financiers de cette association,

La Commission administrative du CCAS,

➤ **DECIDE** de verser la somme de 100 € à l'association ASP du Gard afin de les aider dans leurs actions.

➤ **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018, à l'article 6574.

Voté à l'unanimité : neuf voix pour.

6/ COMPTE RENDU CROIX ROUGE

Le compte rendu est très positif, et les enfants ont été attentifs et intéressés par cette formation.

Aucune autre question.

Les prochains conseils du CCAS sont le 18 juillet 2018 à 18h30 et le 22 août 2018 à 18h30.

La séance est levée à 19h08.

Le Président de séance,




Philippe GAMARD